



AVEC # L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS # AIDE-SOIGNANT.E



POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer théorie et pratique sur le terrain tout au long de votre formation.
- Vous pouvez, dès le début, vous projeter dans une embauche future.
- Vous serez rémunéré.e pendant votre formation.
- Vous vivrez une expérience valorisante et qualifiante au sein d'une équipe de professionnels.

QUELLES CONDITIONS ?

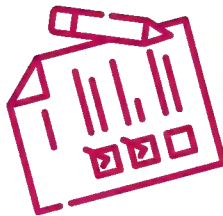
POUR DEVENIR APPRENTI.E AIDE-SOIGNANT.E, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE ET MOTIVÉ.E MAIS AUSSI :

Être ADMIS.E sur LISTE PRINCIPALE par l'IFAS partenaire.

Aucune condition de diplôme. Des dispenses et allègements sont possibles en fonction du cursus antérieur, notamment pour les titulaires du bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne) et SAPAT (services aux personnes et aux territoires).



Être âgé.e de moins de 30 ans.



DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE SUR : santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
T. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr



SCAN ME

J'ALLIE FORMATION DIPLOMANTE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON RECRUTEMENT FUTUR

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE SUR : santestcfa.fr

AVEC
L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS
AIDE-SOIGNANT.E

L'APPRENTISSAGE

by *santest*